



ÉDITORIAL

Nous en sommes désormais à la troisième année de mise en œuvre du Programme de coopération transfrontalière Interreg Italie-Suisse et il est grand temps de faire un premier bilan: la majeure partie des ressources disponibles ont été allouées et autant le seront bientôt grâce au lancement des nouveaux appels d'offres de la part des Régions Lombardie et Piémont et à la continuation qu'auront ceux de la Région Vallée d'Aoste et de la Province Autonome de Bolzano, mais aussi des territoires suisses de frontière, les Cantons du Valais, du Tessin et des Grisons. Parmi les projets approuvés, nombreux sont en phase d'exécution et une bonne partie des dépenses a été effectuée.

En ce qui concerne la gestion du programme, la collaboration entre les Autorités italiennes et helvétiques n'est plus à démontrer et ne se limite pas à la seule phase de programmation. En effet, toutes les décisions ont été prises collégialement et les documents tout comme les modalités d'exécution du programme sont les mêmes pour toutes les Administrations concernées, qu'elles soient suisses ou italiennes, tout en tenant compte des spécificités régionales et cantonales ainsi que des différentes procédures qui s'appliquent aux frontières externes à l'Union européenne.

Enfin, toutes les acteurs intéressés, en partenariat avec les Autorités locales, ont lancé plusieurs initiatives d'information et de communication et ce, tout au long de la première période de programmation (2000-2003). Ces initiatives se sont révélées indispensables pour le démarrage et l'avancement du programme.

Et pourtant, cela ne suffit pas

Le contexte où nous nous trouvons à opérer est en évolution constante ; il y a quelques jours seulement, la Commission européenne s'est prononcée sur le budget de la prochaine période de programmation 2007-2013 et a publié le troisième Rapport de cohésion où l'on souligne le renforcement de l'initiative Interreg, qui va prendre de l'ampleur du point de vue stratégique et financier.

Pour cette raison, la Région Lombardie, en tant qu'Autorité de gestion du Programme Interreg Italie-Suisse, en accord avec tous les autres partenaires – parmi lesquelles deux autres Autorités de gestion du Programme Interreg IIIA (Italie France et Italie-Autriche) – a décidé de réaliser, avec le soutien d'IREALP (Institut de recherche pour l'économie et l'écologie appliquée aux régions alpines), un véritable Plan de communication qui, par une prise de conscience accrue du potentiel de la coopération alpine, donne une information rapide sur les politiques de cohésion de l'Union européenne.

La présente *newsletter*, ainsi que le nouveau site web www.interreg-italiasvizzera.it et le colloque du Val Viguzzo – qui recueille l'héritage de "La Montagne unit", organisé pendant huit ans par le Canton du Tessin – représentent les premiers résultats concrets de cette nouvelle et importante initiative.

Massimo Zanella

Assesneur à l'Industrie, aux PMI, à la Coopération et au Tourisme de la Région Lombardie.



LÀ OÙ LES MONTAGNES SE RENCONTRENT... ... LES MONDES SE RENCONTRENT

La montagne: un territoire privilégié pour les nouvelles politiques territoriales de l'Union européenne et de la Confédération suisse

25 et 26 mars 2004
Théâtre municipal de Santa Maria Maggiore (VB)
Val Vigezzo

1er jour

- 15h30 Accueil des participants
- 16h00 Ouverture des travaux par les Autorités locales et présentation de l'initiative par l'Assesseur à la montagne de la Région Piémont, M. **Roberto Vaglio**.
Allocution de l'Assesseur à l'industrie et au tourisme de la Région Lombardie, M. **Massimo Zanella**, Autorité de gestion du Programme INTERREG IIIA Italie-Suisse.
- 16h30 **Le Troisième Rapport de cohésion de l'Union européenne et la coopération entre les territoires de montagne.**
Andrea Krainer, spécialiste de la coopération transfrontalière pour le Comité des régions.
- 17h00 **Les lignes directrices de la nouvelle politique régionale en Suisse**
Fiorenza Ratti, *Division politique régionale et aménagement du territoire du Secrétariat d'Etat de l'économie, Berne*
- 17h30 **Le développement local et la montagne de frontière**
Andrea Martignano, *CEReT Université Bocconi*
- 18h00 Questions et débat
- 19h30 Conclusions
- 20h30 **Dîner au Centre de formation professionnelle pour les Activités de Montagne -FORMONT di Druogno**



2eme jour

9h00 Accueil des participants

9h30 **Le Plan de communication Interreg IIIA Italie-Suisse**
Paolo Zaggia, Institut de recherche pour l'écologie et l'économie appliquées aux régions alpines - IREALP, Secteur contacts et coordination

10h00 **Le programme INTERREG IIIA Italie-Suisse: la situation actuelle**
Intervenants : **Benedetta Sevi**, Région Lombardie, Direction générale industrie, PME, coopération et tourisme, Structure pour la mise en place des politiques communautaires
Laura Pedriali, Région Piémont, Direction générale pour l'économie de la montagne et des forêts, Secteur pour les politiques communautaires
Pierfranco Venzi, délégué pour les relations avec la Confédération et les Cantons

10h30 Pause café

11h00 **Défis pour la montagne**
Débat sur le rôle des institutions de la montagne dans le cadre des nouvelles politiques régionales, communautaires et fédérales

Modérateur : **Roberto Cova**, Région Lombardie, Direction générale industrie, PME, coopération et tourisme

Intervenants : **Cristina Solari**, SEREC Suisse italienne
Andrea Ciaffi, Centre interrégional d'études et de documentation - CINSEDO, Secteur affaires communautaires et internationales
Maurizio de Paoli, journaliste et directeur de VCO Azzurra Tv
Vasco Gamboni, coordinateur du projet du Parc National du Locarnais, Région du Locarnais et Vallemaggia

13h00 Conclusions

Un buffet suivra avec des produits typiques du pays gracieusement offerts par la province de Verbano Cusio-Ossola et par la Communauté de montagne du Val Viguzzo.

Remerciements à la Mairie de Santa Maria Maggiore pour sa gracieuse collaboration.



LE PLAN DE COMMUNICATION INTERREG ITALIE- SUISSE

Un Plan de communication pas comme les autres vers... la nouvelle programmation 2007-2013

Préambule

Presque à mi-chemin de la période de programmation, la Région Lombardie, Autorité de gestion du Programme Interreg Italie-Suisse, en partenariat avec les Régions de la Vallée d'Aoste et du Piémont, la Province Autonome de Bolzano et les Cantons suisses du Valais, du Tessin et des Grisons, a proposé la réalisation d'un Plan de communication.

Cette proposition ne découle pas tellement du respect obligatoire de certaines règles d'information – que les Partenaires et le Programme lui-même respectent d'ailleurs déjà – mais plutôt de la nécessité de faire davantage pour ce territoire frontalier de montagne, aussi riche en ressources naturelles, en culture et en traditions, mais avec moins de possibilités d'atteindre des économies d'échelle ou de secteur.

Il a donc été nécessaire de créer un outil qui soulignait l'objectif commun à tout le territoire intéressé par le Programme, en tenant compte des synergies pouvant se développer suite à la diffusion d'une connaissance sur ce qui est réalisé localement et le contexte, plus vaste, dans lequel œuvrent les acteurs.

Sur une telle base, IREALP, l'Institut de recherche sur l'écologie et l'économie appliquée aux régions alpines, a proposé un Plan de communication, que tous les Partenaires du programme ont évalué, discuté et partagé. Ce résultat s'ajoute aux autres déjà atteints par le Programme Interreg IIIA Italie-Suisse.

Il s'agit d'un Plan de communication un peu particulier, qui ne vise pas seulement à diffuser les résultats de la programmation IIIA, mais également à analyser d'un point de vue interdisciplinaire les liens avec d'autres initiatives réalisées sur le même territoire, compte tenu des nouvelles propositions concernant la programmation 2007-2013 qui seront avancées prochainement.

Le but est le développement sur le territoire, grâce à la participation des acteurs locaux, d'une prise de conscience dynamique des enjeux sur le terrain.

Le Plan de communication Interreg IIIA Italie-Suisse

Le Plan de communication se décline en six activités concernant la réalisation d'un site web, de la Newsletter, d'un

cycle des séminaires, d'une publication, d'une émission télévisée et d'un CD-ROM.

Toutes les activités prévues, tout en étant indépendantes, sont complémentaires et liées entre elles, chacune ayant différents destinataires, qui sont impliqués de plus en plus directement. Ce n'est pas l'information à tout prix, mais plutôt la conscience que les choses utiles sont celles qui acquièrent de la familiarité au fur et à mesure.

Le logo, où figurent trois montagnes (Italie - Suisse - Europe) intéressées par l'initiative Interreg IIIA, avec plusieurs cultures représentées par les textes en langue française, italienne et allemande, symbolise une vision globale du plan de communication et des actions qui, à partir d'aujourd'hui, seront lancées dans le cadre du programme.

Afin de vérifier les résultats obtenus par le plan, une modalité de participation des usagers a été mise au point, de façon à permettre des rectifications et en même temps des modifications.

Le parcours du Plan de communication pour les deux années à venir sera marqué par la publication de la newsletter : dans la section centrale, une carte satellite de la région concernée, qui sera révisée chaque fois. Ces éléments seront approfondis dans les colloques prévus, publiés sur le site web, et dans la publication prévue d'ici 2005. Ils seront également proposés lors d'une émission télévisée et rassemblés définitivement dans le CD-ROM.

Ces activités ont été conçues pour informer et intéresser l'opinion publique, le bénéficiaire final et le responsable sur la réelle valeur ajoutée des actions, de la méthode et de la culture proposées par le programme Interreg IIIA Italie-Suisse.

Ce résultat peut être atteint en faisant comprendre comme, sur le même territoire Interreg IIIA, il existe des initiatives variées, - projets de programmation et législatifs, élaborés par des acteurs locaux, régionaux, nationaux ou communautaires – avec un même but : le développement durable.

En définitive, ce qui a été réalisé pourra satisfaire ou décevoir, mais ce qui compte c'est qu'il faut trouver l'occasion pour élaborer de nouvelles solutions pour la coopération dans les zones de montagne, notamment dans le secteur alpin, qui seront présentées à ceux qui ont pour tâche de proposer de nouveaux chemins au niveau international pour la programmation 2007-2013.

A ce propos, la période à venir revêt un intérêt particulier : la Commission européenne, avec la proposition de budget du



10 février dernier, a donné le feu vert au travail préparatoire sur les nouveaux règlements susceptibles d'être approuvés en 2005. L'Italie et la Suisse, par contre, sont en train de discuter (non seulement au niveau national) des projets de loi concernant la montagne et Interreg III, qu'il serait dommage de voir procéder d'une manière parallèle.

Le plan de communication peut, toutefois, miser sur une double sensibilité, tant territoriale qu'institutionnelle, venant du contact direct avec les acteurs locaux du territoire de la montagne, mais également d'un réseau dense de relations privilégiées, déjà consolidé au niveau régional, national et international.

Le plan de communication est mis en œuvre en coordination étroite avec l'Autorité de gestion et avec tous les partenaires du Programme qui constituent la première source d'information. Pour pouvoir joindre tous les destinataires intéressés, les langues utilisées sont l'italien, le français et l'allemand. En ce qui concerne le ladin, une coopération est prévue entre IREALP et la province de Bolzano, qui a même offert sa disponibilité.

IREALP en quelques mots

IREALP, Institut de recherche pour l'écologie et l'économie appliquée aux régions alpines, a été constitué au début de l'année 2000 par la Région Lombardie, afin de promouvoir le développement de la montagne à travers

- *des études et des projets concrets appliqués au territoire ;*
- *la coordination entre les différents opérateurs, publics et privés ;*
- *les synergies provenant de l'analyse des différents outils législatifs et financiers – communautaires, nationaux, et régionaux – pouvant intéresser les zones de montagne.*

Cet Institut favorise donc la recherche par le biais d'une approche interdisciplinaire, en créant et en coordonnant des groupes de travail qui impliquent différents champs d'action et les acteurs de la montagne à plusieurs titres, en profitant des compétences les plus spécifiques et par conséquent les plus adaptées aux différents thèmes qui sont analysés chaque fois.

Le cadre territorial de référence identifié par l'action de l'IREALP est celui défini par le Programme Espace Alpin, car il représente le contexte où n'importe quelle action de développement pensée pour le territoire alpin est destinée à se concrétiser. Pour cette raison, IREALP, depuis le début de son activité, s'est engagé à développer le programme Interreg IIIB Espace Alpin.

L'ensemble des contacts et la connaissance des réalités locales présentes sur le territoire de la montagne lombarde permettent à IREALP d'étendre ses compétences aux territoires des autres régions, Provinces et cantons limitrophes, à partir de ceux du Programme Interreg IIIA Italie Suisse.

L'activité d'IREALP s'est toujours inspirée au principe de la transversalité, puisque l'Institut reconnaît cette démarche comme le moyen plus adapté pour rendre la communication continue et efficace, instrument indispensable pour désenclaver les territoires de montagne de l'isolement géographique dans lequel parfois ils se trouvent.

Le siège d'IREALP est à Sondrio mail il dispose aussi de bureaux à Milan et à Bruxelles.



LES ACTIVITÉS DU PLAN DE COMMUNICATION INTERREG ITALIE-SUISSE:

Une communication en cours pour les Régions Vallée d'Aoste, Piémont, Lombardie, la Province Autonome de Bolzano, les Cantons du Valais, du Tessin et des Grisons

LE SITE WEB

www.interreg-italiasvizzera est l'adresse du nouveau site Internet prévu par le plan de communication Interreg IIIA Italie-Suisse, disponible, à partir du 24 mars, également en langue française et allemande.

En ligne depuis février 2004 pour divulguer les nouveaux appels d'offre du programme, le site a été créé pour une implémentation simple et progressive qui puisera sa force dans les conseils pratiques et les observations de tous ceux qui sont concernés par l'initiative, afin d'améliorer la qualité de l'information, le service et son utilisation.

L'adresse de courrier électronique info@interreg-italiasvizzera.it donne aux personnes inscrites à la *mailing list* du plan la possibilité de recevoir une information rapide sur les nouveautés régionales, cantonales, nationales et communautaires concernant la coopération, la valorisation, et le développement du territoire alpin. Une attention toute particulière sera accordée à l'évolution des politiques de cohésion, du développement rural et de la recherche au sein de l'Union européenne.

Le but n'est pas de vouloir créer un nouveau type d'information mais, plutôt, l'idée de mettre en valeur et de diffuser le réseau existant ; le site est organisé de façon à recueillir les informations les plus utiles par le biais de liens *hypertextes*, capables de cerner rapidement l'information et d'en faire un approfondissement plus efficace. La source est toujours mentionnée. La présentation graphique agréable est conçue pour se focaliser rapidement sur les contenus.

À l'heure actuelle, on peut trouver des renseignements concernant le programme et son état d'avancement, les sujets partenaires du programme et le Plan de Communication.

Des sections spécifiques consacrées aux chefs de file des projets ont été prévues, ceux-ci pourront ainsi utiliser un espace créé sur mesure pour informer le public sur l'avancement de leur projet de la manière qu'ils jugeront plus efficace,

Afin d'améliorer le partage de la documentation entre les partenaires du programme, une section *intranet* avec accès réservé est en cour de réalisation.

LA NEWSLETTER

Avec au moins une sortie par semestre, elle a pour but de marquer le pas à l'intérieur du Plan de communication et, par conséquent, d'accompagner les principaux acteurs locaux du Programme Italie-Suisse vers une plus grande prise de conscience du rôle qui peut leur être reconnu dans les nouvelles politiques territoriales découlant de l'intégration des nouvelles politiques de cohésion, du développement rural et de la recherche de l'Union européenne avec celles déjà présentes au niveau local.

La publication – imprimée en 5 000 exemplaires sur papier recyclé, distribuée et traduite en français et en allemand en vue des colloques prévus par le Plan de communication – consiste de deux feuilles A2 pliées et peut se transformer en affiche au besoin. De cette manière, elle peut être facilement diffusée, en tant qu'annexe aux revues spécialisées distribuées gratuitement sur le territoire alpin, ce qui permet de réduire les coûts de distribution tout en améliorant les résultats.

À son intérieur, quatre sections principales sont prévues, chacune avec son objectif :

- ✓ La première section, dite d'orientation, contient l'éditorial signé par les représentants régionaux, provinciaux et cantonaux du Programme Italie-Suisse. Elle décrit de manière synthétique le contenu de la *newsletter* et aborde les principaux problèmes en fournissant les indications nécessaires pour l'organisation du colloque prévu ;
- ✓ La deuxième section, dite d'avancement, donne des renseignements sur l'avancement du programme et des projets sélectionnés ; dans une phase ultérieure, elle sera complétée par des images et des interviews, selon les besoins ;
- ✓ La troisième section, dite d'évolution, informe sur les enjeux futurs du territoire de la montagne alpine, en coordonnant les informations principales provenant des différents niveaux administratifs – régionaux, cantonaux, nationaux – et tout particulièrement de Bruxelles, qui se prépare à approuver la nouvelle proposition de programmation pour la période 2007-2013 ;
- ✓ Enfin, la quatrième, grâce à une prise de vue par satellite à toute page, propose une lecture particulière de la zone Interreg IIIA Italie-Suisse, une pour chaque numéro de la *newsletter*. D'abord, telle qu'elle se présente au satellite, ensuite en montrant les corrélations présentes sur le même territoire entre les principaux domaines de programmation, (notamment le domaine Interreg IIIA, Objectif 2 et Leader Plus), entre les principales instances socioéconomiques et territoriales de gestion et de programmation (PISL, PSL, communautés de montagne, ATO, etc.), ainsi qu'entre les principaux projets cofinancés par l'Union européenne et leur niveau d'interrelation, avec des retombées éventuelles dans toute la zone intéressée par le Programme de coopération transnationale de l'Espace alpin.



LE CYCLE DE COLLOQUES

L'organisation d'un colloque d'approfondissement est prévue après la publication de la *newsletter* ; celui-ci aura lieu dans les territoires de chaque Région, Province Autonome ou Canton intéressés par le Programme Interreg IIIA Italie-Suisse.

Le cycle de colloques s'inspire des principaux sujets traités dans la *newsletter* qui le précède pour l'approfondissement nécessaire, une discussion et un échange fructueux d'opinions et de savoir-faire.

Le premier résultat de cette action, qui devient aussi celui de tout le plan de communication, est la mise en commun de l'expérience acquise par le Canton du Tessin dans ces dix dernières années dans l'organisation annuelle du congrès "La Montagne Unit", arrivée en 2002 à sa huitième édition.

En traitant les mêmes sujets et ayant surtout le même objectif, nous avons décidé d'orienter le Plan de communication Interreg IIIA vers l'organisation conjointe d'un nouveau cycle de colloques ayant pour titre: "Là où les montagnes se rencontrent... les mondes se rencontrent", dont le premier se tiendra en Val Vigezzo les 25 et 26 mars prochain. Le titre s'inspire des objectifs de "La Montagne Unit" en introduisant la coopération entre deux "mondes", l'Italie et la Suisse – ayant cependant des modes de vie et des cultures différentes – et la responsabilité de tous les acteurs locaux de la montagne de frontière.

Un autre but du colloque est la formation des fonctionnaires préposés à la gestion du Programme Italie-Suisse. À cette fin, un colloque formateur avec comme thème l'échange des bonnes pratiques entre plusieurs Autorités de gestion et partenaires de Programmes Interreg est prévu à Bruxelles ; souhaitons qu'il aboutisse à la réalisation d'un projet unique de coopération transnationale ou interrégionale pour la totalité des territoires alpins.

LA PUBLICATION

Une fois les ressources disponibles pour le Programme épuisées, et de toute façon dans la première partie de 2005, une publication officielle du Programme sera réalisée en coordination étroite avec l'Autorité de gestion et les Administrations intéressées ; elle fournira des informations sur l'avancement du programme, sur les principaux résultats et sur les actes des colloques qui seront réalisés à chaque fois.

Différentes sections sont prévues, parmi lesquelles un recueil des meilleures pratiques et un volet qui traitera des perspectives pour la programmation 2007-2013.

Les meilleures pratiques, choisies dans la mesure où elles sont applicables aux autres programmes Interreg, seront analysées du point de vue de la mise en œuvre et de la procédure, afin de mettre en valeur le degré de coopération des porteurs de projet ainsi que des acteurs responsables de la gestion du programme.

Cette publication sera présentée et distribuée au colloque finale prévu par le Plan de communication et chaque chapitre comportera un résumé en français et en allemand.

L'ÉMISSION TELEVISÉE

À l'issue du Plan de communication, il est prévu de réaliser une émission télévisée de 21 minutes, qui sera distribuée gratuitement aux chaînes locales du territoire Interreg IIIA, en vue d'une diffusion plus ramifiée.

Pour cette raison, l'émission sera constituée de modules de 4-5 minutes, avec une partie commune à tout le territoire et une partie plus spécifique consacrée aux différentes réalités locales. Les commentaires seront élaborés aussi en français et en allemand.

Le programme fournira un série de prises de vue et d'images des projets réalisées sur le territoire Interreg, des séminaires réalisés et une synthèse des interviews les plus significatives.

Il appartient aux Administrations de garder des liens étroits de collaboration avec les opérateurs de la communication (conférences de presse, interviews, etc.), ainsi qu'avec les représentants des collectivités locales, de façon à ce que tous deviennent des "multiplicateurs", sur le territoire, des renseignements à l'intention des bénéficiaires potentiels et du grand public.

Le CD-ROM

Les résultats du Plan de communication, et notamment les synergies qui ont été créées, seront donc recueillis dans un CD-ROM, qui fournira un grand nombre de renseignements et sera distribué de façon à satisfaire tous les besoins.

Le CD-ROM sera distribué en annexe au dernier numéro de la *newsletter* et lors de la réalisation du séminaire final. Les initiatives réalisées sur le territoire par les Administrations régionales, cantonales et provinciales, intéressées par le Programme, seront aussi mises en valeur. Le CD-ROM sera aussi transmis aux responsables des publications périodiques sur leur demande.



LE PROGRAMME INTERREG IIIA ITALIE-SUISSE

Cadre général

L'initiative communautaire Interreg a comme but général d'éviter que les frontières nationales constituent un obstacle au développement équilibré et intégré du territoire européen.

Dans ce contexte, la troisième phase de l'initiative qui couvre la période 2000-2006 a pour objectif l'identification de solutions aux problématiques de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

La volet Interreg IIIA est consacré à la valorisation de la coopération transfrontalière, instrument stratégique pour surmonter les barrières économiques, sociales et culturelles définies par les frontières nationales mais également pour contraster la tendance à l'isolement des zones de frontière par rapport au Pays dont elles font partie.

Le programme Interreg IIIA Italie-Suisse, qui concerne la frontière externe de l'Union européenne entre les deux Pays, vise à l'intégration socio-économique de la région concernée, pour la valorisation et le développement du patrimoine naturel et culturel partagé.

L'une des spécificités de ce programme est la forte particularité de la réalité sur laquelle il intervient : les territoires de frontière concernés sont des régions alpines, qui montrent plusieurs éléments de faiblesse en même temps qu'elles disposent de ressources inestimables et une grande richesse naturelle, culturelle et sociale.

Plus de 4 millions d'habitants, 706 km de frontière, la zone intéressée peut être considérée comme un vaste habitat naturel et l'une des plus vastes domaines touristiques européens, les Alpes, barrière naturelle mais également ressource commune de développement.

Enjeux transfrontaliers

L'aire intéressée par le programme présente une situation hétérogène du point de vue géographique, social, économique et institutionnel, Le renforcement de la coopération transfrontalière se révèle donc un défi particulièrement difficile à relever.

Dans le but de structurer des stratégies et des modalités capables d'atteindre l'objectif du développement intégré des zones impliquées, les participants ont élaboré un programme d'action et des procédures communes à tous les partenaires, résultat d'une analyse approfondie de chaque spécificité des territoires, conduite grâce à la participation des communautés et des acteurs œuvrant au niveau local.

La garantie primaire d'un réel engagement pour le renforcement de la coopération transfrontalière est donnée, pour chaque projet, par un critère fondamental et obligatoire pour l'admission : la participation d'au moins un partenaire par Pays.

En deuxième lieu, les actions proposées doivent s'intégrer dans les prescriptions de l'unique programme de réalisation, décliné en axes et en mesures, les mêmes pour tous les territoires concernés.

Même la définition de modalités communes d'exécution du programme et la création de structures communes de gestion sont le gage d'une réelle coopération transfrontalière.

Objectifs

La stratégie du programme découle d'un objectif global et se divise en objectifs généraux, sous divisés à leur tour en objectifs spécifiques, constituant ainsi un cadre d'axes et de mesures sur lequel doivent se concentrer les actions de coopération transfrontalière (voir *focus* Axes et Mesures)

Les lignes générales d'action prévoient une intervention sur le développement économique, sur la gestion du territoire et la sauvegarde de l'environnement, du patrimoine naturel et culturel ainsi que sur la coopération dans les domaines culturel, social et institutionnel.

Qualité des projets

Les conditions de qualité nécessaires pour les actions à financer insistent surtout sur la valeur transfrontalière en terme de qualité du partenariat et du niveau d'intégration. En deuxième lieu feront l'objet d'une évaluation la faisabilité technique, économique et financière de l'action, ainsi que l'impact et la retombée sur la situation socio-économique et sur l'environnement. Enfin, les projets doivent revêtir un caractère novateur et exemplaire, en plus de la capacité – de la part de Partenaires – de suivre les actions prévues, du point de vue financier et de la dotation des ressources humaines et techniques.

Dotations financières

Pour la partie italienne, le programme bénéficie d'une dotation financière d'environ 74,44 millions d'euros, dont 51 millions (68%) de Fonds publics (Fonds communautaires et ressources nationales et régionales). La partie restante, environ 23 millions d'euros, est à la charge des bénéficiaires, soit des porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés.



Pour la participation helvétique, les ressources disponibles sont à hauteur de 10 million d'euros, dont plus de 4 millions de ressources fédérales et la part restante distribuée entre les porteurs de projet et les autres établissements publics.

État d'avancement

Au 31 décembre 2003, date qui se situe à mi-chemin de la période prise en compte par le programme Interreg IIIA, pour les 115 projets admis au financement ont été engagées 26 millions environ d'euros pour la partie publique, soit près de 55 % des ressources disponibles.

Ces données témoignent du succès de la phase de programmation, et notamment de la validité du plan de mise en œuvre, puisqu'elles prouvent la correspondance des axes et des mesures identifiées avec les vraies exigences et spécificités du territoire qui en bénéficie.

Territoires intéressés

Italie

Région Autonome Vallée d'Aoste

Région Piémont, provinces de: Biella, Novara, Verbano-Cusio-Ossola et Vercelli

Région Lombardie, provinces de: Côme, Lecco, Sondrio et Varèse

Province Autonome de Bolzano

Suisse

Canton du Valais

Canton du Tessin

Canton des Grisons

Projets approuvés au 19 février 2004

Axes et Mesures	Projets approuvés
Axe 1	54
Mesure 1.1	15
Mesure 1.2	11
Mesure 1.3	28
Axe 2	46
Mesure 2.1	19
Mesure 2.2	21
Mesure 2.3	6
Axe 3	20
Mesure 3.1	9
Mesure 3.2	11
TOTAL	115



FOCUS RÉGION LOMBARDIE

La Région Lombardie a lancé la deuxième phase de mise en oeuvre du programme Interreg IIIA Italie-Suisse, avec l'approbation du deuxième appel d'offre pour la présentation des projets de coopération.

Toutes les mesures ont été activées, exception faite de la 2.3.

Les ressources disponibles s'élèvent à un montant d'environ 12.237 millions d'EUROS.

En ce qui concerne la répartition des ressources sur chaque mesure, par rapport au premier appel d'offre, on peut remarquer, dans le détail, une redistribution en faveur de la mesure 2.2 "Valorisation du patrimoine artistique, culturel et du bâtiment", une des mesures pour lesquelles le plus grand nombre de projets ont été présentés. La mesure 1.3 "Développement intégré du tourisme" est celle qui dispose d'une dotation financière plus importante.

Période de dépôt des dossiers : du lundi 2 février au 16 avril 2004 12h.

Ressources

Axe 1		
Mes. 1,1	€ 1.353.500,00	11 %
Mes. 1,2	€ 1.220.347,00	10 %
Mes. 1,3	€ 4.318.200,00	35 %
Tot	€ 6.892.047,00	
Axe 2		
Mes. 2,1	€ 856.164,00	7 %
Mes. 2,2	€ 3.103.300,00	25 %
Tot	€ 3.959.464,00	
Axe 3		
Mes. 3,1	€ 676.300,00	6 %
Mes. 3,2	€ 709.860,00	6 %
Tot	€ 1.386.160,00	
Total appel	€ 12.237.671,00	

Regione Lombardia
Direzione Generale Industria, PMI, Cooperazione e Turismo
Struttura attuazione politiche comunitarie
Via Taramelli -20- 20151 MILANO
Tél. +39 02 67 65 61 80
Fax. +39 02 67 65 63 37
www.regione.lombardia.it



FOCUS RÉGION PIEMONTE

La Région Piémont a lancé la deuxième phase de réalisation du programme Interreg IIIA Italie-Suisse, avec l'approbation du deuxième appel d'offre pour la présentation des projets de coopération.

Toutes les mesures ont été activées

Les ressources disponibles s'élèvent à un montant approximatif de 5,133 millions d'EUROS.

En ce qui concerne la répartition des ressources sur chaque mesure, par rapport au premier appel d'offre, il n'y a pas de changements importants. A remarquer l'augmentation du poids des mesures 1.1 « Soutien au développement de zones rurales » et 2.2 « Valorisation du patrimoine artistique, culturel et du bâtiment ». La mesure 1.3 "Développement intégré du tourisme" est celle qui dispose d'une dotation financière plus importante.

Période de dépôt des dossiers : du lundi 2 février au 16 avril 2004 12h.

Ressources

Axe 1		
Mes. 1.1	€ 720.240,00	14 %
Mes. 1.2	€ 161.176,00	3 %
Mes. 1.3	€ 1.603.007,00	31 %
tot	€ 2.484.423,00	
Axe 2		
Mes. 2.1	€ 515.498,00	10 %
Mes. 2.2	€ 881.327,00	17 %
Mes. 2.3	€ 809.606,00	16 %
tot	€ 2.206.431,00	
Axe 3		
Mes. 3,1	€ 274.000,00	5 %
Mes. 3,2	€ 168.500,00	3 %
tot	€ 442.500,00	
Total Appel	€ 5.133.354,00	

Regione Piemonte
Direzione economia montana e foreste
Settore politiche comunitarie
Corso Stati Uniti, 21 - 10128 TORINO
Tél. +39 011 4324366
Fax +39 011 4322941
laura.pedriali@regione.piemonte.it
www.regione.piemonte.it



FOCUS PROVINCE AUTONOME DE BOLZANO

La Province autonome de Bolzano, comme modalité pour l'exécution du programme, a opté pour l'appel à projets ouvert pendant toute la durée du Programme.

Au 19 février 2004, les projets déjà financés sont au nombre de vingt-trois, avec une contribution publique d'environ 3.382 millions d'euros.

En ce qui concerne la typologie d'action, la Province autonome a approuvé :

Axe 1 : deux projets sur la Mesure 1.1 "Soutien au développement des zones rurales";
un projet sur la mesure 1.2 "Développement de la coopération entre les systèmes productifs locaux",
sept projets concernant la Mesure 1.3 "Développement intégré du tourisme".

Axe 2 : trois projets sur la Mesure 2.1 "Gestion du territoire, sauvegarde et valorisation des ressources de l'environnement", trois projets sur la Mesure 2.2 "Valorisation du patrimoine artistique, culturel et du bâtiment", un projet sur la Mesure 2.3 "Intégration et amélioration des infrastructures et des moyens de transport".

Axe 3 : deux projets sur la mesure 3.1 "Développement coordonné des ressources humaines", quatre projets sur la Mesure 3.2 "Le citoyen sans frontières".

Ressources disponibles au 19 février 2004

Axe 1	
Mes. 1,1	€ 50.005,00
Mes. 1,2	€ 458.000,00
Mes. 1,3	€ 219.350,00
tot	€ 727.355,00
Axe 2	
Mes. 2,1	€ 9.200,00,0
Mes. 2,2	€ 191.900,00
Mes. 2,3	€ 230.000,00
tot	€ 431.100,00
Axe 3	
Mes. 3,1	€ 305.750,00
Mes. 3,2	€ 111.595,60
Tot	€ 417.345,60
Tot. disponible	€ 1.575.800,60

Provincia Autonoma di Bolzano
Ufficio per l'integrazione europea
via Piave,2 - 39100 Bolzano
Tél. +39 0471 41 31 60/61
Fax. +39 0471 41 31 89
europa@provincia. bz
europa@provinz.bz.it



FOCUS RÉGION AUTONOME VAL D'AOSTE

La Région Autonome Vallée d'Aoste, comme modalité pour l'exécution du programme, a opté pour l'appel à projets ouvert pendant toute la durée du Programme

Au 19 février 2004, les projets ayant un chef de file valdôtain sont six, financés avec une contribution publique d'environ 1,965 millions d'euros.

En ce qui concerne les typologies d'action, la Région autonome Vallée d'Aoste a approuvé:

Axe 1: un projet sur la Mesure 1.1 "Soutien au développement de zones rurales" et deux projets sur la Mesure 1.3 "Développement intégré du tourisme".

Axe 2 : un projet relatif à la Mesure 2.2 « Mise en valeur du patrimoine artistique culturel et du bâtiment » et un sur la Mesure 2.3 "Intégration et amélioration des infrastructures et des moyens de transport".

Axe 3 : un projet sur la Mesure 3.2 "Le citoyen sans frontières".

Axe 1

Mes. 1.1	€ 147.118,00
Mes. 1.2	€ 50.000,00
Mes. 1.3	€ 0,00
Tot	€ 197.118,00

Axe 2

Mes. 2.1	€ 350.000,00
Mes. 2.2	€ 634.318,00
Mes. 2.3	€ 0,00
Tot	€ 984.318,00

Axe 3

Mes. 3.1	€ 160.000,00
Mes. 3.2	€ 121.314,00
Tot	€ 281.314,00

Tot. Disponible	€ 281.314,00
------------------------	---------------------

Région Autonome Vallée d'Aoste

Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce, des Transports et des Affaires européennes

Département du développement régional et des affaires européennes

Direction des politiques de la montagne et des relations transfrontalières et interrégionales

Place de l'Académie Saint-Anselme 2 - 11100 Aoste

Tél. +39 0165 27 57 11

Fax. +39 0165 27.57.44

interreg@regione.vda.it



FOCUS SUISSE

Tous les projets présentés aux Administrations partenaires émanent de deux sujets responsables, un italien et un suisse, ce dernier s'engageant au titre d'une part des financements non provenant de l'UE.

Des 115 projets approuvés jusqu'à présent, 55 sont réalisés en coopération avec le Canton du Tessin, 44 avec le Canton des Grisons et 16 avec le Canton du Valais.

Canton du Tessin

Secrétariat pour les relations avec la Confédération et les Cantons

Via Ghiringhelli, 1

CH - 6501 Bellinzona

Tél. +41 91 814 43 73

Fax. +41 91 814 44 34

www.interreg.ch

Canton du Valais

Département des finances, de l'agriculture et des affaires extérieures

Service des affaires transfrontalières et européennes

Palais du Gouvernement

CH - 1950 Sion

Tél. +41 27 606 72 30

Télécopie +41 27 606 72 54

www.interreg.ch

Canton des Grisons

Office pour l'économie et le tourisme

Grabenstrasse, 8

CH - 7000 Chur

Tél. +41 81 257 23 71

Fax +41 81 257 21 92

www.interreg.ch



Où en sommes-nous ?

Nouvelles et renseignements divers concernant le territoire Interreg IIIA Italie-Suisse

Europe

Le 10 février 2004 la Commission européenne a adopté une Communication qui établit les perspectives politiques et de bilan de l'Union européenne pour la période 2007-2013. Ces perspectives financières devront être approuvées pendant le premier semestre 2005, de façon à pouvoir préparer les nouveaux programmes ayant comme objectif la réalisation des différentes politiques de l'Union européenne.

www.interreg-italiasvizzera.it

Le 18 février 2004 la Commission européenne a présenté le Troisième Rapport sur la Cohésion économique et sociale, qui fixe les priorités de la réforme pour le plan 2007-2013: Convergence, Compétitivité et Coopération. Le calendrier proposé par la Commission européenne fixe les échéances suivantes :

- 10-11 mai 2004: Forum européen sur la Cohésion (Bruxelles) ;
- Juillet 2004: la Commission adopte le dispositif de loi ;
- Fin 2005: décision du Conseil et du Parlement ;
- 2006: préparation des programmes pour la période 2007 – 2013 ;
- 1er janvier 2007: début de la phase de réalisation ;

www.interreg-italiasvizzera.it

Italie

Le 13 février 2004, sur proposition du Ministre pour les Affaires Régionales délégué pour la montagne Enrico La Loggia, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi en matière de valorisation et de sauvegarde des territoires de montagne.

www.interreg-italiasvizzera.it

La préparation des décrets législatifs à l'issue de la Réforme constitutionnelle Titre V est en cours, (loi n° 131 du 5 juin 2003). Débat sur la nouvelle réforme de l'organisation de l'État.

www.interreg-italiasvizzera.it

Suisse

Les lignes directrices de la nouvelle politique régionale de la Confédération suisse sont en discussion.

www.interreg-italiasvizzera.it

Lombardie

Le 16 décembre 2003, le Gouvernement régional a approuvé – sur proposition du Président Roberto Formigoni et de l'adjoint aux Affaires institutionnelles Romano Colozzi, délégué pour la montagne – le projet de loi pour l'essor et la valorisation de la montagne lombarde

www.interreg-italiasvizzera.it

Le 6 avril prochain, auprès du siège territorial de la Région Lombardie, à Lecco, se déroulera une journée d'information "INFODAY" sur le nouvel appel à projets du Programme Interreg IIIB Espace alpin.

www.interreg-italiasvizzera.it

Val d'Aoste

À l'occasion de la Fête de l'Europe, les 8 et 9 mai prochains, Michel Barnier, Commissaire européen aux politiques régionales, a été invité à Aoste. L'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce, aux Transports et aux Affaires européennes, Luciano Caveri, a annoncé cet événement lors du colloque "Interreg en Vallée d'Aoste: une voie vers l'Europe", qui a eu lieu le 13 février dernier à Aoste.

www.interreg-italiasvizzera.it

Bolzano

Lors du dernier Comité de programmation, trois projets de coopération transfrontalière entre la Province Autonome de Bolzano et le Canton suisse des Grisons ont été approuvés. Ils concernent la création de la Petite rue de l'art roman; la remise en état et la promotion du vieux Chemin qui relie les monastères de San Giovanni (au Val Monastero – CH) et de Monte Maria, au Val Venosta (I); les transports dans le triangle Venosta-Basse Engadine-Landeck, lié au réaménagement du chemin de fer Merano-Malles.

www.interreg-italiasvizzera.it

Piémont

Le 31 mars prochain est la date limite pour participer à "Sport, Montagne et Valeurs Olympiques", le concours réservé aux étudiants piémontais des écoles secondaires du deuxième degré, promu par la Région Piémont, TOROC et MIUR, dans le but de faire connaître aux jeunes un parcours qui associe l'activité sportive et la connaissance du milieu naturel et du système olympique.

www.interreg-italiasvizzera.it